



### Règlement d'ordre intérieur.

Exemplaire signé conservé par l'ASBL

Nom et prénom du nageur : .....

- Le paiement de la cotisation est effectué en un seul versement
- L'inscription au club est possible (en dehors des dates fixées) après chaque congé scolaire et le montant de la cotisation est proportionnellement calculé.
- Afin d'activer l'assurance, il est obligatoire de compléter les coordonnées du nageur sur le site du club <http://www.scwr.be>
- Afin d'être licencié, le nageur s'acquittera en plus de la cotisation annuelle, du montant de sa licence.
- Un double exemplaire de ce règlement est remis lors de l'inscription
- **L'entrée piscine se fait 15' (max) avant le début du cours !!!**

Date et signature : .....



### Règlement d'ordre intérieur.

Exemplaire remis lors de l'inscription

Nom et prénom du nageur : .....

- Le paiement de la cotisation est effectué en un seul versement
- L'inscription au club est possible (en dehors des dates fixées) après chaque congé scolaire et le montant de la cotisation est proportionnellement calculé..
- Afin d'activer l'assurance, il est obligatoire de compléter les coordonnées du nageur sur le site du club <http://www.scwr.be>
- Afin d'être licencié, le nageur s'acquittera en plus de la cotisation annuelle, du montant de sa licence.
- **L'entrée piscine se fait 15' (max) avant le début du cours !!!**